Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260512-50_2026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Mairie de COMBOURTILLÉ 35210

Date de convocation : 05/05/2026

Date d'affichage : 05/05/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMBOURTILLÉ

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe BUINEAU, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BUINEAU, Maire ; Monsieur Hervé CHAUPITRE, Monsieur Mickaël SAUVÉ, Adjoints ; Monsieur Roland LÉCRIVAIN, Monsieur Jean-Charles PROVENT, Monsieur Thierry MASSON, Monsieur Bertrand BODIN, Madame Valérie BRARD, Madame Angélique GIRAUD, Madame Maria Raquel DIAS, Monsieur Yohann BLONDEL, Madame Lydie FÉRÉAL, Madame Anabel BRUJES, Madame Aïnhoa CLOUÉ, formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Madame Sophie BACQUET.

Monsieur Yohann BLONDEL a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°50/2026

CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES
ET ATTRIBUTION DE SES MEMBRES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de former des commissions communales qui ne sont composées que de conseillers municipaux et qui sont chargées d'étudier des questions soumises au conseil municipal.

Monsieur le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion (généralement l'adjoint délégué).

Les commissions n'ont aucun pouvoir décisionnel, leur rôle se limite à un travail d'étude et de préparation de dossiers, elles émettent de simples avis ou propositions qui sont ensuite soumis à l'approbation et au vote du conseil municipal.

Aucun quorum n'est fixé pour que les commissions se réunissent valablement et les réunions ne sont pas publiques. Un compte-rendu, qui n'est pas publié, est rédigé à chaque réunion, il retrace les échanges et les avis de la commission ; il est ensuite présenté au conseil municipal.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret mais le conseil municipal peut décider de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260512-50_2026-DE

Monsieur le Maire propose de créer les neuf commissions suivantes :

- Commission « Finances » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : budgets principal et annexes, fiscalité, emprunts, subventions, tarifs …

- Commission « Voirie et urbanisme » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : aménagement du territoire, entretien de la voirie et programme d'investissements, éclairage public, signalisation, documents d'urbanisme …

- Commission « Bâtiments communaux » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : entretien, rénovation ou construction des bâtiments publics et des logements communaux, sécurité et accessibilité, économies d'énergie …

- Commission « Eau et assainissement » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : assainissement collectif et individuel, eaux pluviales, eau potable …

- Commission « Communication et bulletin municipal » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : information citoyenne, site internet, panneau d'information, réseaux sociaux, bulletin municipal …

- Commission « Animation, culture et loisirs » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : organisation d'évènements publics, commémorations, activités culturelles et sportives, valorisation du patrimoine …

- Commission « Vivre ensemble » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : échanger sur plusieurs problématiques de la vie quotidienne et du savoir vivre ensemble à Combourtillé, telles que les nuisances sonores, les conflits entre habitants, la divagation d'animaux …

- Commission « Programmation urbaine » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : suivi du projet d'aménagement d'un lotissement, valorisation de l'offre habitat en centre-bourg, aménagement du territoire …

- Commission « Aménagements paysagers » qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : espaces verts, végétalisation, fleurissement, gestion des espaces naturels, intégration du végétal dans des projets d'urbanisme, sentiers et chemins, biodiversité …

Vu l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil ;

Après appel à candidature ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de ne pas procéder au vote au scrutin secret, en application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales ;
- Décide de créer les neuf commissions communales suivantes et de désigner au sein des commissions les membres suivants :

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260512-50_2026-DE

COMMISSIONS	MEMBRES	
Commission « Finances »	Philippe BUINEAU, maire Hervé CHAUPITRE Sophie BACQUET	Mickaël SAUVÉ Lydie FÉRÉAL
Commission « Voirie et urbanisme »	Philippe BUINEAU, maire Hervé CHAUPITRE Yohann BLONDEL	Valérie BRARD Aïnhoa CLOUÉ Roland LÉCRIVAIN
Commission « Bâtiments communaux »	Philippe BUINEAU, maire Hervé CHAUPITRE Yohann BLONDEL	Valérie BRARD Jean-Charles PROVENT
Commission « Eau et assainissement »	Philippe BUINEAU Hervé CHAUPITRE Mickaël SAUVÉ	Valérie BRARD Aïnhoa CLOUÉ
Commission « Communication et bulletin municipal »	Philippe BUINEAU, maire Sophie BACQUET Mickaël SAUVÉ Anabel BRUJES	Maria Raquel DIAS Thierry MASSON Jean-Charles PROVENT
Commission « Animation, culture et loisirs »	Philippe BUINEAU, maire Mickaël SAUVÉ Anabel BRUJES	Lydie FÉRÉAL Angélique GIRAUD
Commission « Vivre ensemble »	Philippe BUINEAU, maire Mickaël SAUVÉ Angélique GIRAUD	Roland LÉCRIVAIN Jean-Charles PROVENT Thierry MASSON
Commission « Programmation urbaine »	Philippe BUINEAU, maire Hervé CHAUPITRE Mickaël SAUVÉ	Yohann BLONDEL Valérie BRARD
Commission « Aménagements paysagers »	Philippe BUINEAU, maire Hervé CHAUPITRE	Lydie FÉRÉAL Roland LÉCRIVAIN

À Combourtillé, le 12 mai 2026
Pour copie certifiée conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Yohann BLONDEL

Le Maire,
Philippe BUINEAU